



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

métallurgie

Question écrite n° 34586

Texte de la question

M. Jean-Jacques Candelier attire l'attention de M. le ministre du redressement productif sur la situation de la sidérurgie et de la métallurgie françaises et européennes dans la crise économique et financière et sur les conditions de leur sauvegarde et de leur développement. Il lui demande s'il compte créer en Lorraine une nouvelle aciérie électrique au meilleur niveau de la technique assurant une production destinée à des marchés de spécialités.

Texte de la réponse

Proposée dans le cadre du rapport de la commission d'enquête parlementaire chargée d'investiguer sur la situation de la sidérurgie et de la métallurgie françaises et européennes dans la crise économique et financière, et sur les conditions de leur sauvegarde et de leur développement, la création d'une aciérie électrique permettrait de valoriser en Lorraine, ou plus généralement en France, les importantes quantités de ferrailles disponibles en Europe. L'intérêt de cette option augmente à mesure que la recherche et le développement améliorent la qualité et les nuances des aciers produits par la filière électrique. Cependant, comme l'a constaté le groupe de haut niveau créé par la Commission européenne sur l'avenir de la sidérurgie en Europe, le secteur traverse une grave crise qui se traduit par d'importantes surcapacités et la fermeture de plusieurs sites sur le continent. Dans un tel contexte, l'addition d'une nouvelle capacité de production reste soumise à l'amélioration des conditions du marché. Cette proposition pourrait néanmoins être considérée à moyen terme dans la perspective de la mutation à venir des sites intégrés vieillissants vers le modèle des aciéries électriques, plus performant et moins coûteux en termes d'investissements et de coûts opérationnels.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Jacques Candelier](#)

Circonscription : Nord (16^e circonscription) - Gauche démocrate et républicaine

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 34586

Rubrique : Industrie

Ministère interrogé : Redressement productif

Ministère attributaire : Économie, redressement productif et numérique

Date(s) clé(e)s

Question publiée au JO le : [30 juillet 2013](#), page 8080

Réponse publiée au JO le : [24 juin 2014](#), page 5251